

Lorgues



Petite ville de demain

Lorgues, petite ville de demain

Où en est-on à près d'un an de la signature

A. Quelques rappels des objectifs du programme élaboré par la commune de Lorgues

C'est bâtir une ville tournée vers l'avenir en préservant son charme et sa quiétude, et en faisant face aux différentes transitions, écologiques, démographiques et économiques dans une approche globale.

C'est une ville soucieuse de maintenir un cadre de vie facile à vivre en garantissant un accès aux services, aux commerces, ainsi qu'à des logements adaptés tout en préservant son environnement et son patrimoine.

C'est le souhait de conserver un cœur de ville accessible et convivial en réduisant la place de la voiture et léguer ainsi des espaces désirables et conviviaux.

C'est le maintien des multiples animations existantes.

C'est permettre de bien y vieillir.

C'est donner un sens à l'action publique menée en matière d'aménagement du territoire et une cohérence stratégique.

C'est, sous l'impulsion du chef de projet, participer à un réseau d'échange de bonnes pratiques des communes connaissant les mêmes problématiques que nous.



B. Le projet communal

Requalifier le centre-ville et faire de Lorgues une ville toujours plus attractive où il fait bon vivre et flâner, avec un développement adapté à son temps, en soignant le rapport à son histoire et à la qualité de ses ambiances. Riche de son passé, bien dans le présent et tournée vers l'avenir.

Ainsi, Lorgues de demain c'est :

- un centre-ville où l'on a envie d'habiter
- des rues requalifiées, des rues piétonnes et des rues «apaisées» où il fait bon flâner et admirer
- des places embellies, verdies, décarbonées et qui favorisent les rencontres, le lien social
- un patrimoine préservé, mis en valeur, attirant les touristes
- un centre-ville où sont situés tous les équipements et services
- un centre-ville où l'on a envie de s'arrêter

14 actions menées avec DPVa et 49 actions menées directement par la commune vont concourir à mettre en place ces objectifs et font l'objet du programme PVD signé le 20 juin 2023 avec l'État, la Banque des Territoires.

Le contrat PVD est effectif depuis juin 2023 jusqu'en mars 2026.

ain

ure de la convention PVD et ORT ?



C. Les orientations stratégiques

1. Redonner le goût d'habiter dans le centre-ville et le centre ancien
2. Renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville
3. Mieux intégrer le centre-ville par une mobilité durable et une offre de stationnement adaptée en diminuant la place de la voiture dans l'hypercentre.
4. Mettre en valeur le patrimoine, véritable trésor de Lorgues
5. Embellir les espaces publics et verdir la ville
6. Développer les services à la population au centre
7. Sensibiliser les habitants à la transition écologique





3. Mieux irriguer le centre-ville par une mobilité durable et une offre de stationnement adaptée

a. Le stationnement

Il est majeur pour la vitalité du centre et la vitalité commerciale que les résidents, les usagers des services et des commerces, les touristes, puissent accéder facilement à pied au centre.

L'offre de stationnement en périphérie de la ville à 5 minutes à pied maximum est bien répartie et très accessible à partir de la voie de contournement. L'étude d'un jalonnement du cheminement de ces parkings vers le centre est en cours.

Pour compléter l'offre, un parking de 50 places va être aménagé, avenue des quatre pierres, à proximité immédiate de la collégiale. Le projet est réalisé et les travaux débuteront au 4^e trimestre 2024.

Le parking à Sainte Auxile a été acquis, ce qui va permettre de l'aménager ainsi que le parking de l'Etang qui proposeront ainsi quelques 300 places.

Le parking des Ferrages, peu valorisant, va être transformé pour devenir une place verte où la voiture prend un peu moins de place mais garde sa place dans un environnement ombragé. L'étude a été lancée avec le CAUE.



D'autres opportunités foncières sont recherchées pour des parkings de proximité.

Le parking Jean Moulin sera quant à lui aménagé en parking multimodal (réflexion en cours) en liaison avec le Plan de Mobilité Simplifié réalisé par DPVa.

b. La mobilité durable

Le boulevard Clemenceau sera totalement piétonnisé pour l'été 2025. De même, l'ensemble du centre médiéval sera piétonnisé avec seulement l'accès aux ayants-droits.

La rue de la Trinité l'est également déjà depuis la requalification effective de la rue.

«L'apaisement» de la rue de la Bourgade, c'est-à-dire priorité donnée aux piétons sur la voiture, est également effective. Il en sera de même pour la rue du Docteur Courdouan.

Enfin, des «zones 30» où la voiture cohabite avec les piétons par une route réduisant les vitesses sont à l'étude rue Saint-Honorat, rue de l'Enclos et traverse de l'Enclos, mais aussi rue Amiral d'Entrecasteaux. Une première tranche va être réalisée en 2024.

Par ailleurs, une mise en œuvre d'un plan de « marchabilité » global est en cours avec l'Audat-Var.

4. Mettre en valeur le patrimoine

Les travaux de requalification des rues et place du centre ancien ont démarré en 2023, une première tranche terminée (rue de la Trinité et de la Bourgade) et la deuxième tranche démarrée (centre médiéval).



Les travaux de réhabilitation de la Fontaine de la Noix démarrent en octobre 2024. Les marchés de travaux sont passés mais leur démarrage a été retardé en octobre pour ne pas gêner l'activité et l'animation du centre pendant l'été. Il en est de même pour la réhabilitation du beffroi.

Les diagnostics de l'intérieur de la Collégiale et de son orgue vont être lancés pour compléter sa réhabilitation (chœur, chapelles latérales, sacristie, clocher, tableaux,...). Ils permettront de chiffrer, programmer et phaser les importants travaux à réaliser.

L'étude des abords de la collégiale est lancée et a bénéficié d'une aide du Le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

En complément des travaux de requalification du centre ancien, un circuit connecté est à l'étude et sera matérialisé par des clous en bronze et des QR code, en partenariat avec l'ASFVL.

Pour éviter que des publicités, enseignes ou pré-enseignes ne viennent dénaturer tous les efforts faits sur le patrimoine, un Règlement Local de Publicité a été élaboré et a été approuvé par délibération du 23 février 2024. Il va donc être mis en application.

Il faut également noter la démarche en cours de DPVa pour l'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire sur la Dracénie, à laquelle la commune est partie prenante active.

Enfin, nous n'oublions pas la réhabilitation du patrimoine rural telle que la réhabilitation du lavoir de la Canal et la réalisation d'un circuit de l'eau, par la requalification des canaux et le partenariat avec l'association Au Fil de Lorgues.



Le lavoir de la Canal



La Collégiale Saint-Martin



Le Beffroi



Fontaine de la Noix

5. Embellir les espaces publics et verdier la ville

Outre la désimperméabilisation et le verdissement de la place des Ferrages en cours d'étude, les cours d'école seront reprises pour lutter contre les îlots de chaleur. Dès 2024, la cour de l'école élémentaire Zola a été réaménagée cet été, après une démarche participative effectuée en 2023 avec les enfants, les parents et les enseignants, avec l'aide du CAUE.

Les cinq piliers du processus



1. une nouvelle relation entre les enfants et le vivant



2. un processus participatif



3. une démarche paysagère



4. un terrain à jardiner



5. la livraison de la cour : le début de l'aventure !

D'autres espaces verts vont être aménagés dès 2024 : jardin du centre culturel, sente des Ferrages et parc de Saint Honorat.

À noter également l'acquisition en 2023 des ruines des 4 coins, attendue depuis de nombreuses années, qui permettra l'aménagement d'un jardin paysager.

L'extension du cimetière dont l'étude sera terminée en 2024 sera traitée en cimetière paysager.

Le réaménagement de la place des Ferrages permettra également de contribuer à cette orientation de même que la requalification des rues du centre ancien (en travaux) et le traitement des abords de la collégiale (à l'étude en 2024).

6. Développer les services au centre

L'acquisition de l'immeuble Matthieu, contiguë à l'Hôtel de Ville a été effectué le 07/02/2024 et permettra de conforter les services au centre-ville.

La réalisation d'un local affecté au CCFF démarre à Sainte Auxile.

Le réaménagement de la cantine et de son labo froid va être réalisé en 2024, dans l'attente de la construction d'une cantine centrale.

Les aménagements d'accessibilité aux services des personnes à mobilité réduite se poursuivent.

Enfin, la vidéoprotection va être renforcée au centre, en même temps que les travaux de requalification des rues du centre ancien.

7. Sensibiliser les Lorguais à la transition écologique

La plupart des actions du programme contribuent ou prennent en compte les objectifs de transition écologique : désimperméabilisation et décarbonisation des cours d'écoles, réaménagement et verdissement des parkings et places, les actions sur la mobilité durable...

D'autres actions plus spécifiques sont également en cours tels que la dynamisation du « jardin des enfants », à travers le Projet Éducatif du Territoire (PEDT) mené par la Commune avec l'ensemble du milieu éducatif.

On peut également noter le complément du réseau des bornes électriques sur les parkings en projet.

Enfin, la transition écologique passe par la rénovation thermique des bâtiments publics qui entraîne des travaux importants. Dans ce cadre, après la réfection du chauffage en 2023, les travaux d'isolation et de rénovation thermique de l'Espace François Mitterrand vont se poursuivre en 2024-2025.

On peut citer également, après la réhabilitation énergétique de l'école Marius Trussy, effectuée en 2022, l'étude de réhabilitation en cours de l'école André Négrel.



Travaux de réhabilitation énergétique de l'école M. Trussy

D. Une animation du programme PVD pour le suivi des actions

- un chef de projet : Noémie CONFAIS, financé avec l'aide de L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
- un manager de commerce centre-ville : Stéphane ANSELME, financé avec l'aide de la BDT
- un comité de projet : État, DPVa, commune, Banque Des Territoires (BDT), Audat-Var
- une équipe projet à l'échelle de la commune avec un référent communal
- des ateliers thématiques et un appui en ingénierie amené par le programme Petites Villes de Demain (PVD) : CEREMA, Agence d'Urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var (Audat-Var), CAUE
- un suivi régulier de l'avancement des actions
- une recherche d'aides en ingénierie et de financements, notamment et pour la première fois avec l'obtention d'une aide conséquente du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

